

GRÈCE

La croissance du PIB devrait se redresser pour atteindre 2.2 % en 2019, avant de se replier légèrement en 2020. La forte contribution des exportations à la croissance diminuera, mais la reprise de la consommation des ménages et de l'investissement montera en puissance grâce à un regain de confiance. La poursuite de la mise en œuvre du programme gouvernemental de réforme favorisera la reprise. Le chômage, tout en demeurant élevé, poursuivra sa décrue.

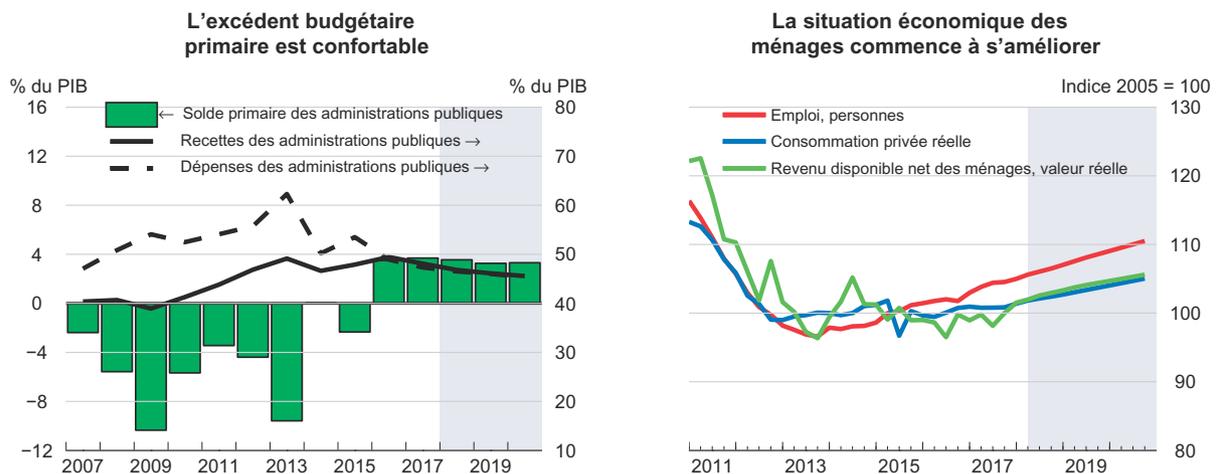
Sur le plan budgétaire, les objectifs d'excédent primaire à moyen terme fixés par les autorités devraient être atteints. La politique budgétaire devient expansionniste avec une réduction de l'imposition des bénéfices des sociétés et des dividendes, et avec une baisse de la fiscalité immobilière et des cotisations de sécurité sociale. L'allègement de la dette et les mesures convenues récemment avec les partenaires européens ont pour effet de plafonner le besoin de financement brut des administrations publiques de la Grèce, de réintégrer la Grèce dans le cadre du Semestre européen et de mettre en place un suivi régulier des politiques suivies. Le montant cumulé des réserves de liquidités de l'État constitue une sécurité face à l'instabilité sur le plan extérieur.

La reprise se poursuit

Les exportations se sont accrues fortement, grâce au tourisme et aux biens non pétroliers. La production industrielle s'est redressée et les indicateurs de confiance se sont améliorés. Quoique solide, la croissance de l'emploi a fléchi. Cependant, le chômage poursuit son repli et une part croissante des emplois créés sont des emplois à temps plein. Les salaires progressent et la consommation privée repart, après une longue période de stagnation. Le chômage et les capacités excédentaires demeurent toutefois à des niveaux élevés.

Le manque de financements pèse lourdement sur les dépenses d'équipement et les progrès sont lents pour ce qui est d'attirer de nouveaux investissements directs étrangers et de privatiser les actifs appartenant à l'État.

Grèce



Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 104.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933876727>

Grèce : **Emploi, revenu et inflation**

| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|--|--------------------------------------|---|-------|-------|-------|-------|
| | Prix courants milliards de EUR | Pourcentage de variation, en volume (prix de 2010) | | | | |
| PIB aux prix du marché | 177.3 | -0.2 | 1.5 | 2.1 | 2.2 | 2.1 |
| Consommation privée | 123.1 | 0.0 | 0.9 | 1.1 | 1.2 | 1.3 |
| Consommation publique | 36.0 | -0.7 | -0.4 | 0.5 | 1.2 | 1.2 |
| Formation brute de capital fixe | 20.5 | 4.7 | 9.1 | 2.4 | 8.8 | 7.6 |
| Demande intérieure finale | 179.5 | 0.6 | 1.6 | 1.5 | 2.3 | 2.2 |
| Variation des stocks ^{1,2} | -2.4 | 0.1 | 0.0 | -0.3 | 0.0 | 0.0 |
| Demande intérieure totale | 177.2 | 0.4 | 2.0 | 0.9 | 2.3 | 2.2 |
| Exportations de biens et services | 55.9 | -1.8 | 6.8 | 7.7 | 4.7 | 2.7 |
| Importations de biens et services | 55.8 | 0.3 | 7.1 | 3.5 | 5.0 | 3.0 |
| Exportations nettes ¹ | 0.1 | -0.7 | -0.1 | 1.4 | -0.1 | -0.1 |
| <i>Pour mémoire</i> | | | | | | |
| Déflateur du PIB | — | -0.2 | 0.6 | 0.5 | 0.8 | 0.9 |
| Indice des prix à la consommation harmonisé | — | 0.0 | 1.1 | 0.8 | 1.3 | 1.5 |
| IPCH sous-jacent ³ | — | 0.6 | 0.3 | 0.3 | 1.0 | 1.5 |
| Taux de chômage (% de la population active) | — | 23.5 | 21.5 | 19.5 | 18.1 | 17.0 |
| Taux d'épargne nette des ménages (% du revenu disponible) | — | -17.1 | -17.1 | -14.1 | -13.7 | -13.8 |
| Solde financier des administrations publiques ⁴ (% du PIB) | — | 0.5 | 0.8 | 0.3 | 0.1 | 0.3 |
| Dette brute des administrations publiques (% du PIB) | — | 188.2 | 190.9 | 187.6 | 183.7 | 179.2 |
| Dette brute des administrations publiques, définition Maastricht (% du PIB) | — | 178.5 | 176.1 | 172.8 | 168.9 | 164.5 |
| Balance des opérations courantes ⁵ (% du PIB) | — | -1.2 | -1.0 | -0.7 | -0.5 | -0.6 |

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. Y compris la divergence statistique.

3. Indice des prix à la consommation harmonisé, hors énergie, alimentation, alcool et tabac.

4. Sur la base des comptes nationaux. Les données comprennent également les profits des banques de l'Eurosystème réalisés sur les obligations du gouvernement grec lesquels ont été remis à la Grèce. Pour les années 2015 à 2019, les données comprennent le soutien estimé du gouvernement aux institutions financières et les recettes des privatisations.

5. Sur la base des règlements.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 104.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933877734>

Le crédit bancaire aux secteurs plus dynamiques, à l'instar du tourisme et des échanges, s'est stabilisé mais l'activité de prêt globale poursuit son repli. Les dépôts refont peu à peu leur apparition, à mesure que les contrôles sur les mouvements de capitaux sont assouplis. Le mécanisme de fourniture de liquidités d'urgence aux banques a été pratiquement supprimé. Les banques atteignent leurs objectifs de réduction des créances douteuses et litigieuses, essentiellement grâce à des cessions ou des abandons de créances. Les prêts aux entreprises et les prêts à la consommation improductifs font l'objet d'une résolution plus rapide que les prêts hypothécaires car ces derniers bénéficient d'une protection juridique plus importante. Les cours des actions des banques demeurent volatiles en raison des craintes quant à leur capacité à lever de nouveaux fonds si nécessaire.

La poursuite des réformes et l'amélioration de la structure des dépenses favorisent la stabilité des finances publiques

Les autorités comptent dépasser l'objectif d'excédent primaire fixé à 3,5 % du PIB en 2018, sachant que les recettes augmenteront plus vite que les dépenses. Le projet de budget 2019 prévoit d'atteindre cet objectif tout en stimulant l'activité et l'inclusion sociale. Il est notamment prévu : d'alléger l'imposition des bénéficiaires des sociétés et des dividendes et la fiscalité immobilière ; d'abaisser les taux des cotisations de sécurité sociale pour les travailleurs indépendants et les jeunes ; d'adopter de nouvelles mesures de protection sociale ; et de mettre un terme à la réduction du nombre de fonctionnaires. Si un ralentissement de la croissance mettait en péril les objectifs budgétaires, ou si le solde budgétaire était supérieur aux objectifs, les pouvoirs publics devraient alors donner la priorité à des investissements bien ciblés dans le secteur social et dans les infrastructures et à la poursuite de l'élargissement de la base d'imposition.

La Grèce s'est entendue avec ses partenaires européens sur les modalités faisant suite à la conclusion du troisième Programme de soutien à la stabilité. Les nouvelles mesures adoptées, consistant à allonger la durée des prêts et à différer le paiement des intérêts, améliorent la viabilité de la dette de la Grèce à moyen terme et plafonnent le besoin de financement brut du pays à 20 % du PIB, au moins jusqu'en 2032. Une réserve de liquidités de 24 milliards d'euros peut permettre de couvrir les besoins de financement à moyen terme. La Grèce a consenti à dégager un excédent primaire supérieur à 3,5 % du PIB jusqu'en 2022, et de 2,2 % du PIB en moyenne par la suite. Elle a aussi accepté un suivi régulier de ses politiques publiques et la poursuite des réformes structurelles dans de nombreux domaines. À la suite de l'accord, les agences de notation ont relevé leur notation de la dette souveraine grecque, et les rendements obligataires ont continué d'évoluer dans une fourchette se situant bien en deçà des niveaux des dernières années.

Il faut investir davantage pour entretenir la reprise en Grèce

La croissance du PIB devrait se redresser en 2019, à mesure que la reprise de la consommation privée et de l'investissement montera en puissance, avant de fléchir légèrement sur fond de détente de la situation extérieure en 2020. Le fait que l'excédent budgétaire soit au niveau de l'objectif à moyen terme favorisera la demande intérieure en 2019 et sera également bénéfique aux revenus et à la confiance des ménages.

Si la croissance récente est encourageante, la reprise demeure fragile. L'investissement reste l'une des principales sources de l'incertitude pesant sur la pérennité du redressement. Le volume des créances douteuses et litigieuses des banques demeure un facteur de vulnérabilité. La dégradation de la situation sur les marchés financiers et des conditions extérieures, en partie imputable à l'actualité en Italie et en Turquie, pourrait freiner les investissements nouveaux. Si la dette publique reste élevée, le service de cette dette est désormais plafonné et les réserves de liquidités constituent un volant de sécurité. En gardant le cap d'une politique budgétaire durable et la dynamique de réforme, la Grèce pourra limiter les risques nouveaux pour ses finances publiques et sa croissance. Continuer d'améliorer les relations entre la Grèce et ses voisins du nord pourrait contribuer à renforcer encore le redémarrage de l'investissement et des échanges. Des réformes plus en profondeur, destinées à améliorer les marchés de produits, les services professionnels et la compétitivité, alliées à des investissements publics propices à la croissance et à des transferts sociaux, conforteraient les perspectives économiques de la Grèce et l'inclusivité de sa croissance.



Extrait de :

OECD Economic Outlook, Volume 2018 Issue 2

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2018-2-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Grèce », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2018 Issue 2*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2018-2-21-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.